

lorsqu'il n'y a plus de douleur ni au repos, ni durant la mobilisation (Binder & Baron, 2013 ; Maurer, 2013) ; autant dire, lorsque le SDRC est éteint.

Stade	Somesthésie	Prescription d'activité
I	Hypoesthésie tactile	PAS de restrictions.
II	<i>Allodynie mécanique simple</i>	<i>Prescription de ne PAS toucher l'allodynographie et les territoires de provenance cutanée afférents.</i>
III & IV	Hypoesthésie tactile	PAS de restrictions ni dans le toucher ni dans le mouvement <sup>250</sup> .
	<i>Allodynie mécanique</i>	<i>Prescription de ne PAS toucher l'allodynographie ni les territoires de provenance cutanée afférents. PAS de restrictions quant aux mouvements.</i>
V	Hypoesthésie tactile	Limitier les mouvements de la SEULE articulation qui est le siège des sensations de cuisson et des sensations de raideur <sup>251</sup> .
	<i>Allodynie mécanique</i>	<i>Prescription de ne PAS toucher l'allodynographie ni les territoires de provenance cutanée afférents ET Limitier les mouvements de la SEULE articulation qui est le siège des sensations de cuisson et des sensations de raideur.</i>

**Tableau 13.1** : La prescription d'activité en fonction des cinq stades de lésions axonales Aβ et de l'état somesthésique de la peau (Goérés et al., 2019).

250. Les symptômes spontanés font ce qu'ils veulent quand ils le veulent (Spicher, 2017 traduit en douze langues [www.neuropain.ch](http://www.neuropain.ch)).

251. Pour la branche supérieure du nerf cutané latéral du « bras », il ne s'agit que de l'articulation gléno-humérale, PAS du coude ni du poignet ni de la main.